



*Commune de
Ham-sur-Heure-Nalinnes*

Communiqué

De nouvelles mesures fortes à Ham-sur-Heure-Nalinnes

Dans le but d'enrayer la propagation du Coronavirus dans la Commune de Ham-sur-Heure-Nalinnes, et dans un souci de cohérence avec la fermeture des écoles communales, le Collège communal a pris les mesures suivantes en séance de ce vendredi 23 octobre 2020 :

- Le **Centre sportif Jules ROULIN-DORVILLEZ** cesse ses activités quotidiennes dès ce samedi 24 octobre 2020 et ce, jusqu'au 11 novembre 2020 inclus. *Les stages sportifs y sont toutefois maintenus durant les vacances de Toussaint pour deux raisons évidentes :*
 - 1) Leur **organisation** répond parfaitement aux exigences sanitaires en vigueur :
 - ◆ Les enfants sont répartis en bulles qui restent identiques durant l'entièreté du stage.
 - ◆ Les encadrants présentent les compétences pédagogiques nécessaires pour accompagner les enfants de la manière la moins anxiogène possible en ces temps de crise sanitaire.
 - ◆ Les différents stages sont répartis sur trois implantations différentes pour éviter toute rencontre non nécessaire entre les enfants. Cette organisation fractionnée a montré sa pleine efficacité durant les stages estivaux.
 - 2) L'alternative de **garderie** à la prolongation des vacances de Toussaint ne pouvait être annulée.
Offrant deux jours supplémentaires de stages gratuitement aux enfants en réponse à l'allongement des vacances, l'Administration communale ne pouvait pas se montrer inconstante dans son action envers les parents qui ne peuvent trouver d'alternative de garde.
- Toute **activité sportive en intérieur** est interdite jusqu'au 11 novembre 2020 inclus.
- En ce qui concerne les **mouvements de jeunesse**, toute réunion en intérieur est interdite jusqu'au 11 novembre 2020 inclus.

Le Collège communal